

# **COMPTE RENDU**

## **COMMISSION DE VIE HOSPITALIERE**

**Mercredi 18 mai 2016**

**17 h 00 – 19 h 00**

**Salle Xavier Leclainche**

**Présents** : Nicolas DANTCHEV ; Rémi SALOMON ; Sadek BELOUCIF ; Guy BENOIT ; Marie BORNES ; Anne-Reine BUISINE ; Nelly FRYDMAN ; Christian GUY COICHARD ; Sylvie MARTEL-JACOB ; Lucile MUSSET ; Julie PELTIER ; Franck SCHURHOFF ; Christophe SEGOUIN ; Loïc CAPRON ; Hélène OPPETIT ; Frédéric LE ROY ;

### **1. Information sur le plan d'action du directoire visant à prévenir et à traiter les situations individuelles complexes concernant le personnel médical ;**

M. Dantchev rappelle le vote par la CME du plan d'action de l'institution pour prévenir et traiter les situations individuelles complexes. Il estime que la question de l'articulation entre les instances mises en place et les CVH devra être clarifié dans les prochains mois, notamment en ce qui concerne la communication entre les deux instances et les modalités de gestion des signalements.

En ce qui concerne le GH HUPS, il est indiqué que le GH compte faire évoluer le fonctionnement de son comité local de suivi en incluant la présidente de la CVH locale. C'est ce qui est prévu dans le plan d'action.

Mme Oppetit rappelle que les CVHL sont un destinataire « naturel » des signalements et qu'elles devront faire le lien avec la direction du GH. Par ailleurs, la participation du président de la CVH locale au comité de suivi permettra le retour d'information.

La question de la gestion de la confidentialité des échanges avec la CVH est à nouveau évoquée : il est rappelé que l'objectif de la CVH est d'amener les personnes effectuant un signalement sous le sceau de la confidentialité à s'en affranchir en leur montrant que la situation ne pourra évoluer sans saisine de la direction et de la gouvernance du groupe hospitalier. Par ailleurs, dans les cas de dénonciation de délits ou les situations de danger pour la santé, la confidentialité ne saurait être maintenue.

A la question de la légitimité et des moyens d'action de la CVH pour traiter ou instruire un signalement, le débat conclut à ce que la CVH n'a pas en soi mandat pour cela et qu'elle doit travailler avec la gouvernance du GH pour permettre le traitement des situations individuelles difficiles. En revanche les membres de la CVH peuvent se voir confier une mission particulière par la gouvernance du GH pour participer à une mission d'audit ou de médiation par exemple.

M. Dantchev demande si la réunion du comité central de suivi du dispositif est prévue. Mme Oppetit indique que les modalités concrètes de mise en œuvre des différentes actions prévues dans le plan institutionnel sont en cours d'arbitrage.

M. Dantchev propose que la CVH élabore une méthodologie de l'entretien annuel. Mme Frydman demande si la CVH pourrait bénéficier d'une intervention extérieure sur le sujet. Cette idée est jugée intéressante. Mme Oppetit indique qu'il serait judicieux d'associer dans un groupe de travail, des membres de la CVH, un DAM et un DRH pour élaborer une trame de l'entretien individuel.

A propos des entretiens individuels, Mme Bornes évoque son expérience des entretiens mis en place dans son UF de maternité à Tenon (6 médecins). Elle s'est inspirée d'une trame d'entretien utilisée chez Air France.

Le sujet de la participation du chef de service à l'évaluation des personnels non médicaux est également évoqué. L'institution le refuse alors que des pratiques enrichissantes préexistaient et il faut travailler à une unité des équipes. M. Salomon est très favorable à une évolution des pratiques en ce sens.

M. Salomon évoque le fait que certaines CVHL ne fonctionnent pas (Necker, HUPNVS). Il faudrait définir le rôle des CVHL. M. Dantchev propose que certains présidents de CVHL interviennent au cours de la prochaine réunion pour donner des exemples des actions mises en œuvre.

## **2. Projet de consultanat du Pr Loïc Capron : Accompagnement médico-administratif des nouveaux chefs de service dans leur prise de poste**

M. Dantchev profite de l'occasion pour remercier M. Capron pour son action en faveur de l'émergence des CVH au cours de son mandat de président de la CME.

M. Capron évoque le plan d'action, rappelle qu'il était membre du directoire au moment de l'adoption du plan qu'il trouve très intéressant et très ambitieux. Il s'interroge toutefois sur l'entretien annuel. Le management d'une unité ne saurait être mis en œuvre par de simples entretiens annuels. Par ailleurs, ces entretiens qui

ont été mis en place dans l'industrie impliquent souvent l'existence d'une ligne hiérarchique claire, ce qui n'est pas le cas dans les hôpitaux où il conviendra de prendre en compte le respect des règles de déontologie des professionnels.

Mme Bornes précise que la grille qu'elle utilise n'ont pas une visée de notation ou d'évaluation mais plutôt de prendre du recul sur les missions, l'organisation de l'unité et l'évolution professionnelle.

M. Segouin indique que la CVH devra porter l'idée que cet entretien doit permettre au médecin d'exprimer son avis.

Mme Busine pense que pour les praticiens attachés, la parole est moins libre.

M. Capron expose son projet de consultanat. Son expérience personnelle de 25 ans de management d'unité et la conviction que l'apprentissage du management sur le terrain n'est pas le plus adapté ont été à l'origine de ce projet. Par ailleurs, en tant que président de la CME, il a été surpris d'avoir dû consacrer 30 % de son temps à la gestion de situations individuelles difficiles. Son projet est donc de proposer à tout nouveau chef de service un entretien avec un pair et un suivi dans les premiers temps d'exercice des responsabilités.

4 phases lors de la première année de consultanat : mise en place du contenu de l'entretien structuré / Pilote avec 2 ou 3 chefs de service volontaires / puis 9 à 12 chefs de service entre mars et juin 2017 / évaluation par les chefs de service accompagnés.

Un réseau de pairs pourrait être mis en place en orientant les projets de consultanat. M. Segoin suggère que cela puisse concerner également des PH en prolongation d'activité.

L'idée que la DOMU puisse proposer des noms de chefs de service pour expérimenter le modèle est retenue.

M. Capron propose de revenir devant la CVH faire état des premières expériences en février ou mars 2017.

*La prochaine séance de la CVH aura lieu le 22 juin 2016.*